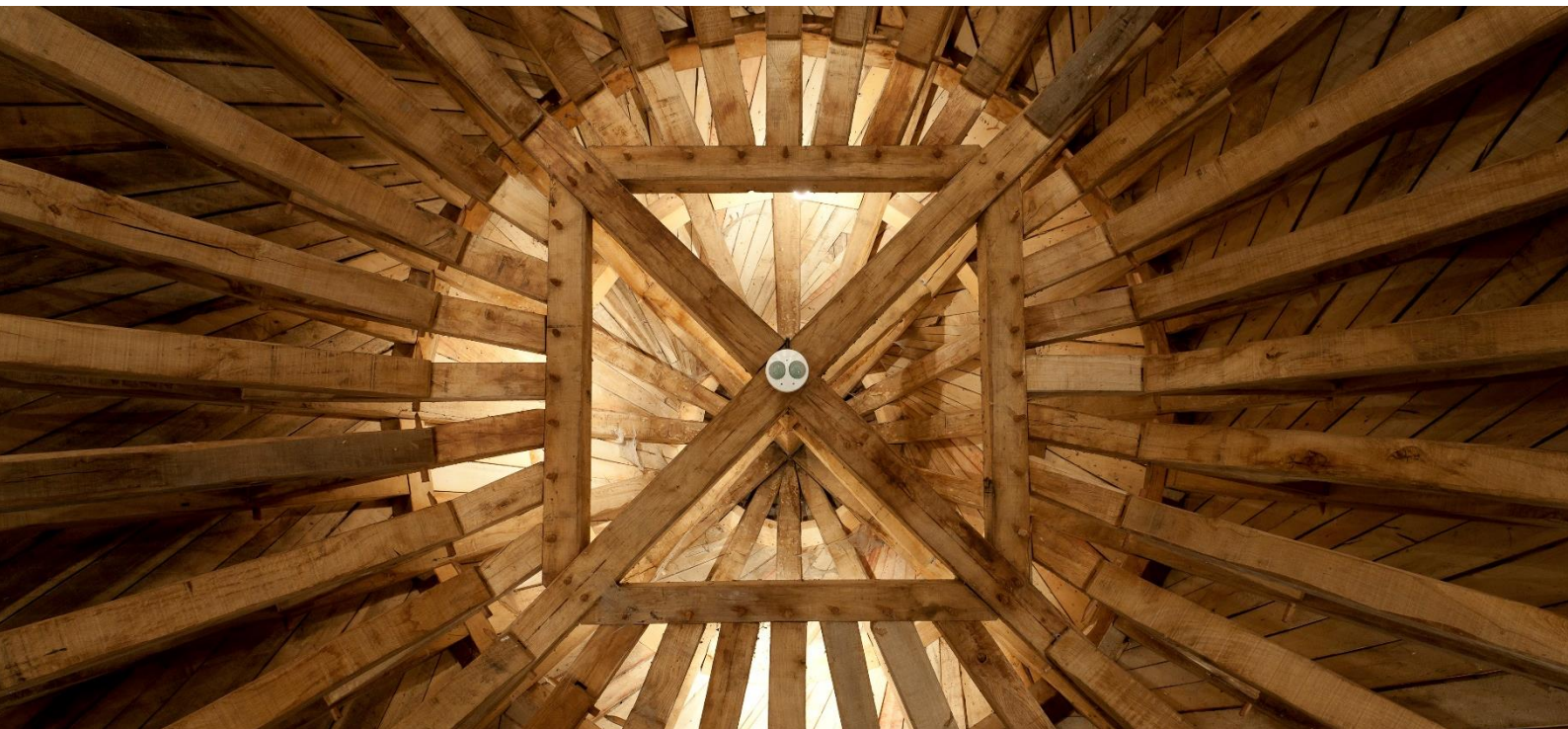




**FONDATION
MÉRIMÉE**



PRIX DENDROTECH – MDB MÉTIERS DU BOIS

EXPERTISE DE 10 000 €

offerte avec le soutien de Dendrotech et MDB Métiers du Bois

PÉRIODE DE CANDIDATURE

Du 15 avril au 15 mai 2025

OBJET DU PRIX

Le prix permet d'offrir une analyse en dendrochronologie (méthode de datation du bois) à un propriétaire, privé ou public, afin d'apporter un éclairage nouveau sur l'histoire d'un monument ou d'un jardin historique. L'analyse en dendrochronologie est réalisée par la société Dendrotech.

Le questionnaire se compose de quatre parties :

- I. Informations sur le candidat
- II. Informations sur le monument
- III. Activités du monument
- IV. Projet de dendrochronologie

En annexe, à la fin du questionnaire, vous retrouverez :

- La liste des pièces justificatives à fournir
- Le règlement du prix

J'atteste avoir pris connaissance du règlement et m'engage à en respecter les termes.

J'atteste être habilité(e) à faire acte de candidature et à assurer la maîtrise d'ouvrage pour les travaux à venir.

Je certifie que toutes les photos transmises dans le cadre de la candidature sont libres de droit.

PARTIE I : INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

Coordonnées du candidat

Nom :

Prénom :

Âge :

Adresse (lieu de résidence principale) :

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Courriel(s) :

Activités professionnelles et extraprofessionnelles

Gestion à temps plein du monument :

Oui

Non. *Le cas échéant, précisez votre profession et le secteur d'activités :*

Adhérent de l'association la Demeure Historique : Oui Non

Êtes-vous impliqué.e dans un autre organisme à but non lucratif pour la sauvegarde du patrimoine ?

Non Oui. *Le cas échéant, le(s)quel(s) ? Précisez le domaine d'intervention :*

Lien juridique avec le monument

Propriétaire	Usufruitier	Associé
Indivisaire	Nu-propriétaire	Gérant
Salarié	Autre. <i>Précisez :</i>	

Si vous n'êtes pas seul propriétaire, indiquez les prénoms et noms des autres propriétaires du monument et précisez vos relations :

Conditions de reprise du monument

Quand, comment et pourquoi avez-vous repris le monument ? Si c'est un héritage familial, précisez l'historique des propriétaires. Si c'est un achat, précisez vos motivations.

Prix

Comment avez-vous eu connaissance du *Prix Dendrotech - MDB Métiers du Bois* ?

Que vous apporterait d'être lauréat du *Prix Dendrotech - MDB Métiers du Bois* ?

Avez-vous obtenu d'autres prix ? Si oui, précisez lesquels et l'année d'obtention.

PARTIE II : INFORMATIONS SUR LE MONUMENT

Coordonnées du monument

Nom du monument :

Adresse du monument :

Site internet :

URL des réseaux sociaux :

Nature de la propriété

Privée appartenant à :

Une personne physique

Une association. Précisez :

Une fondation. Précisez :

Une société civile immobilière. *Précisez le nombre d'associés :*

Autre. *Précisez :*

Publique appartenant à :

L'État

Le département

La région

La commune

Autre. *Précisez :*

Protection au titre des monuments historiques

Nature de la protection :

Classé

Inscrit

Non protégé mais susceptible de l'être

Le cas échéant, date de l'arrêté de protection :

Le cas échéant, étendue de la protection :

Intégration du monument dans un espace protégé (site patrimonial remarquable, sites naturels, etc.) :

Non

Oui. *Précisez :*

Historique succinct du monument

Principales étapes de construction et d'aménagement :

Description succincte de l'environnement du monument

Étendue de la propriété, implantation des bâtiments, présence de jardins, nature des terres environnantes, etc. :

Description succincte des principaux travaux déjà réalisés

Années	Nature et montant des travaux

PARTIE III : ACTIVITÉS DU MONUMENT

Précisez si des activités sont développées dans le monument :

Aucune activité. Le cas échéant, précisez la raison :

Ouverture à la visite. Le cas échéant, précisez :

Visite libre

Visite guidée

Autre. Le cas échéant, précisez sa nature :

Période d'ouverture au public :

Si vous participez à des événements, précisez lesquels (par exemple, *Journées européennes du patrimoine, Rendez-vous aux jardins, festivals, etc.*) :

Date de la première ouverture à la visite :

Nombre de visiteurs annuel :

Recettes de visite annuelles (€) :

Autres activités développées (économiques, touristiques, culturelles, pédagogiques, etc.).

Le cas échéant, précisez :

Chiffre d'affaires annuel :

Projet(s) à venir en lien avec l'ouverture au public. *Le cas échéant, précisez :*

Le jury étudiera favorablement les projets des monuments qui auront préalablement fait l'objet d'une étude d'architecte et/ou d'une étude archéologique (études à joindre au dossier de candidature).

Présentation de l'élément en bois concerné par la dendrochronologie. L'objet se situe :

- Dans le parcours de visite du monument
- Dans le monument mais pas dans le parcours de visite
- Dans le jardin ou le parc du monument

Pour toutes les options, précisez la localisation exacte :

Description de l'élément en bois concerné par la dendrochronologie (essence du bois, provenance, époque, techniques, paternité, etc.) :

Projet de dendrochronologie

Présentez l'intérêt de réaliser une étude de dendrochronologie (intérêt historique ou architectural, pour la réalisation de travaux, pour la mise en valeur, etc.) :

Précisez si l'élément en bois concerné par la dendrochronologie est facilement accessible (emplacement dans le monument, dimensions, hauteur, etc.). Si ce n'est pas le cas, précisez quels aménagements sont nécessaires pour y avoir accès :

Travaux de restauration

Indiquez si des travaux de restauration sont prévus après l'étude en dendrochronologie :

Pas de travaux de restauration prévus

Des travaux de restauration sont prévus à la suite de l'étude de dendrochronologie

Le cas échéant, présentez ces travaux :

Le cas échéant, précisez les dates prévisionnelles du programme de travaux envisagé :

Le cas échéant, avez-vous sollicité des subventions publiques et des financements privés pour ces travaux ? Si oui, précisez lesquels et s'ils ont été obtenus. Le cas échéant, des justificatifs devront être joints au dossier.

Maître d'œuvre

Nom et prénom :

Dénomination de la société :

Statut (architecte du patrimoine, architecte en chef des monuments historiques ou autre) :

Depuis combien de temps travaillez-vous avec ce maître d'œuvre ?

Si vous n'avez pas de maître d'œuvre, expliquez ce choix :

Autres informations :

Attention, les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés par le jury. Tout envoi est définitif, le candidat ne pourra plus apporter de modifications à son dossier.

Les documents sont à envoyer aux formats .pdf ou .ppt et doivent être nommés de manière lisible et compréhensible.

PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES :

- Le présent questionnaire dûment complété
- La présentation photographique au format PowerPoint (.ppt)
- Copie de l'arrêté portant inscription ou classement au titre des monuments historiques
- Une étude historique et un diagnostic, réalisés par un architecte

Tout autre document permettant au jury de mieux appréhender le monument et le projet peut être ajouté au dossier. Exemples :

- Les devis des entreprises
- Courriers de demande de subvention ou arrêtés de subvention
- Autorisation de travaux ou permis de construire
- Articles de presse
- Échanges éventuels avec les partenaires
- Plaquette présentant le monument en quelques chiffres. *Exemples : nombre de visiteurs par an, nombre d'événements par an, % du public en situation de handicap, activité d'hébergement (de quelle nature, nombre de nuitées).*

POUR LES ASSOCIATIONS, FONDATIONS ET FONDS DE DOTATION, D'AUTRES DOCUMENTS SONT À TRANSMETTRE :

- Statuts et publication au Journal Officiel
- Liste des membres du conseil d'administration et du bureau
- Rapport d'activités de l'année précédente
- Budget de l'année précédente et de l'année en cours
- Document attestant la délégation de maîtrise d'ouvrage

EXPERTISE DE 10 000 €

offerte avec le soutien de Dendrotech et MDB Métiers du Bois

ARTICLE 1. OBJET DU PRIX

Le prix permet d'offrir une analyse en dendrochronologie (méthode de datation du bois) à un propriétaire, privé ou public, afin d'apporter un éclairage nouveau sur l'histoire d'un monument ou d'un jardin historique.

L'analyse en dendrochronologie est réalisée par la société Dendrotech.

Critères d'éligibilité :

1. Être propriétaire – public ou privé – d'un monument ou d'un jardin historique, classé ou inscrit, ou susceptible de l'être¹ (les sociétés commerciales sont exclues).
2. Ouvrir au public le monument, c'est-à-dire ouvrir à la visite, au moins lors d'événements culturels (ou avoir le projet d'ouvrir à l'issue de travaux).
Exemples : participation aux *Journées européennes du patrimoine*, aux *Rendez-vous aux jardins*, etc.
3. Présenter un projet* de datation d'un élément en bois situé au sein d'un monument ou d'un jardin historique. Il peut concerner une charpente, des boiseries, un escalier, un arbre, etc.
*Projet à venir, c'est-à-dire que le programme ou la tranche de travaux sur laquelle le Prix est demandé ne doit pas avoir commencé avant l'annonce des résultats du jury. Les travaux devront commencer dans un délai d'un an maximum à compter de l'annonce des résultats.

ARTICLE 2. MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les étapes de candidature sont les suivantes :

1- Télécharger les documents et compléter le dossier

Deux documents doivent être téléchargés par le candidat sur le site www.fondationmh.fr :

- Le questionnaire sous format PDF (.pdf)
- Le modèle de la présentation photographique sous format PowerPoint (.ppt)

2- Envoyer le dossier de candidature complet

Le questionnaire, la présentation photographique et les documents complémentaires obligatoires doivent être envoyés par [WeTransfer](#) ou [Smash](#) à l'adresse suivante : communication@fondation-merimee.org

Le dossier de candidature complet doit être envoyé **entre le 15 avril et le 15 mai 2025**. Toute candidature reçue en dehors de ces dates ne sera pas examinée.

Un accusé de réception validant le dépôt de votre dossier de candidature est envoyé par mail dans un délai de 7 jours suivant l'envoi. Si vous ne recevez pas d'accusé de réception passé le délai de 7 jours, écrivez à communication@fondation-merimee.org

Attention : les dossiers de candidature ne respectant pas cette procédure ou incomplets ne seront pas examinés par le jury. Tout envoi est définitif, le candidat ne pourra plus apporter de modifications à son dossier.

¹ Dans ce dernier cas, le propriétaire s'engage sur l'honneur à faire une demande de protection au titre des monuments historiques pour l'élément ou pour l'ensemble concerné par la dendrochronologie dans un délai de trois ans à compter de la notification du Prix Dendrotech - MDB Métiers du Bois.

ARTICLE 3. PROCÉDURE DE DÉCISION

Le lauréat est choisi par un jury composé de représentants des Partenaires, de personnalités qualifiées et d'un représentant de la Fondation Mérimée.

Les décisions du jury seront communiquées aux candidats par courrier, au plus tard début juillet, selon la date de réunion du jury.

ARTICLE 4. VERSEMENT DU PRIX

Une expertise en dendrochronologie d'une valeur de 10 000 € sera offerte au lauréat. L'expertise est réalisée par la société Dendrotech.

La société Dendrotech, en lien avec la Fondation Mérimée, proposera une ou plusieurs dates au lauréat afin de réaliser l'expertise en dendrochronologie, laquelle nécessite une intervention de ses équipes sur place. Le lauréat s'engage à tout mettre en œuvre pour faciliter cette intervention. Le lauréat accepte la publication sur le site internet de Dendrotech des résultats de l'étude.

ARTICLE 5. COMMUNICATION DU PROJET

Le lauréat s'engage à mentionner les Partenaires, Dendrotech et MDB Métiers du Bois, et la Fondation Mérimée dans un lieu visible du public ainsi que sur ses supports de communication.

Le lauréat s'engage à fournir à la Fondation Mérimée des photographies, haute définition, libres de droit. Il autorise gracieusement les Partenaires et la Fondation Mérimée, dans le cadre de leurs actions de communication et d'information, à utiliser ces photos et toutes autres informations relatives à l'opération financée.

Dans le cas où les Partenaires et la Fondation Mérimée souhaiteraient organiser une visite du monument, le lauréat s'engage à les recevoir.

ARTICLE 6. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à ce concours implique de la part des candidats l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Pour toute question : communication@fondation-merimee.org



CONSIGNES RELATIVES À LA PRÉSENTATION PHOTOGRAPHIQUE (POWERPOINT)

Le PowerPoint est le document visuel présenté au jury, il est important de le rendre attrayant et compréhensible.

Vous êtes libre d'apporter des modifications au modèle de PowerPoint fourni par la Fondation Mérimée : ajouter des slides, changer les titres, insérer des plans, etc.

Règles générales à respecter :

- Conserver le format des diapositives : standard (4:3)
- Conserver la police Calibri
- Limiter les textes informatifs, privilégier les images
- Utiliser des photographies de qualité
- Préférer une grande image plutôt que plusieurs petites
- Légender toutes les images

La seconde partie du PowerPoint est consacrée au financement du projet. Si la datation en dendrochronologie précède des travaux de restauration sur les éléments en bois, il convient alors de compléter les tableaux sur le budget de la restauration.

La présentation photographique finalisée doit être transmise au format PowerPoint (.ppt).